

Journal de pharmacie et de chimie

Académie nationale de pharmacie (France). Auteur du texte.
Journal de pharmacie et de chimie. 1855.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

pour entendre les rapports sur les prix proposés pour les analyses du nerprun et du chanvre,

M. Robiquet présente le rapport sur l'analyse du chanvre, et M. Lefort sur celle du nerprun.

Après avoir entendu ces rapports et les observations présentées par plusieurs membres, la Société décide :

1° Qu'il n'y a pas encore lieu, pour cette année, de décerner le prix proposé pour l'analyse du chanvre, mais elle accorde la somme de 500 francs, à titre d'encouragement, à l'auteur du mémoire n° 3. Cette somme ne devra être délivrée que dans une année, le jour même où sera décerné le prix, en juillet 1856.

2° Que les mémoires envoyés sur l'analyse du nerprun n'ayant point encore satisfait aux conditions demandées, cette question est remise au concours. Le prix, qui est de 2,000 francs, sera décerné en juillet 1857.

La commission est chargée de rédiger une question qui sera mise au concours pour un prix à décerner en 1856.

Chronique.

— Par arrêté ministériel, M. Félix Ossian Henry a été nommé chef adjoint des travaux chimiques à l'Académie impériale de médecine.

— M. Aubergier, professeur de chimie à la Faculté des sciences de Clermont, est nommé doyen de ladite Faculté.

— MM. Demortain, pharmacien principal de 2^e classe, Bourgeois, pharmacien major de 2^e classe, et Bachelet, pharmacien major de 2^e classe, tous trois employés à l'armée d'Orient, viennent d'être nommés chevalier de la Légion d'honneur.

NÉCROLOGIE. — M. Théodore QUEVENNE.

La Société de pharmacie et la profession elle-même viennent de faire une bien cruelle perte dans la personne de M. Théodore Quevenne, pharmacien en chef de la Charité de Paris. Ses ob-

sèques, qui ont eu lieu le 23 courant, réunissaient un grand nombre de savants et d'amis, empressés de rendre un dernier hommage à l'homme éminent, autant que modeste, au caractère intègre, loyal et obligeant qui caractérisait notre excellent confrère.

Nous rapportons ici, en les abrégant, les paroles que MM. Bouchardat et Soubeiran ont prononcées sur sa tombe.

« Ce qui caractérisait Th. Quevenne, a dit M. Bouchardat, ce qui le distinguait entre tous, c'était cette persévérance de tous les instants de sa vie dans les travaux ayant pour but la recherche de la vérité; cette ardeur de bénédictin ne pouvait être comparée qu'à son incomparable modestie, qu'à son désir incessant d'obliger.

« Il fallait le voir devant l'aurore dans son laboratoire, sans cesse en action, ne perdant pas une minute, faisant marcher de front cent expériences diverses, avec un ordre, une méthode qu'on ne pouvait trop admirer.

« A quelque heure du jour qu'on vint, on était sûr de le trouver toujours travaillant.

« Ne croyez pas, messieurs, que l'amour de la science lui fit oublier ses devoirs: il n'oubliait que les plaisirs du monde. Personne ne fut plus que lui dévoué, sans trêve ni relâche, à ses modestes fonctions, qu'il remplissait, depuis vingt ans, avec autant d'ardeur que dans les premiers mois de son entrée dans les hôpitaux.

« Malgré ses devoirs, malgré ses recherches, qui étaient si grandes qu'il n'en entrevoyait pas la fin, venait-on lui demander non pas seulement une direction, des conseils, mais des expériences qui devaient interrompre les siennes, s'il s'agissait d'obliger, de servir la science, il n'hésitait jamais.

« Combien de fois avons-nous tous mis à contribution son inépuisable bonté, son désir ardent de seconder ceux qui poursuivaient le même but que lui !

« S'il fut un homme au monde qui ne chercha jamais à se faire valoir, ah ! ce fut bien Quevenne; ne pensez pas que ce fut par faiblesse, car il avait la meilleure des bravoures, la bravoure calme. Je puis en rendre témoignage, je l'ai vu sans émotion aucune essayer sur lui-même les médicaments les plus éner-

giques; je l'ai vu traverser les épidémies du choléra, il n'y pensait que pour rester davantage à l'hôpital et y doubler son travail surhumain. Il y a un mois à peine, quand tous ses amis le pressaient, en déplorant la décadence de sa santé, de prendre à la campagne quelque temps de repos, il apprend que l'épidémie paraît imminente, il renonce à son congé, il veut mourir sur la brèche!

« Les honneurs académiques, les distinctions qu'on envie le plus, et qu'il méritait à tant de titres, ne sont pas venus le trouver.

« Ah! mon digne ami, que tu as eu raison de ne pas t'en préoccuper. Qu'en reste-t-il en présence de cette tombe? La postérité rendra l'honneur qu'ils méritent à tes grands travaux sur les ferrugineux, sur la digitaline, sur le lait.

« Ta mémoire vivra dans le cœur d'amis qui ont compris ton inviolable fidélité, ton dévouement à toute épreuve.

« Adieu Quevenne! Adieu mon meilleur ami! »

M. le professeur Soubeiran, au nom de la Société de pharmacie, a lu le discours suivant :

« Après les paroles qu'une voix amie vient de faire entendre, j'aurais voulu ne rien ajouter qui prolongeât ce pénible moment si je n'avais le devoir, dans cette douloureuse cérémonie, de venir, comme représentant de la Société de pharmacie de Paris, vous dire quels sont ses regrets et sonder avec vous la profondeur du vide qui s'est fait dans ses rangs. Plus la vie de M. Quevenne a été bien remplie, plus déchirante est la séparation, plus amère et plus profonde est la douleur qu'elle nous cause.

« Il y a vingt-cinq ans à peine je voyais M. Quevenne débiter par le concours pour l'internat des hôpitaux; il fut admis, et il se fit bientôt remarquer par son amour du travail et par l'exactitude qu'il apportait dans l'accomplissement de ses devoirs. Ce n'était pas un de ces esprits brillants qui semblent de plein droit devoir s'emparer de la première place et dont l'intelligence supérieure écarte tous les rivaux : mais il avait la volonté et la persévérance, qui mènent plus sûrement au but. Il avait tâté ses forces et avait trouvé la confiance; de ce jour, sa persévérance ne se démentit pas, et alors que le succès eut

couronné ses efforts et que les luttes du concours l'eurent porté au poste honorable qu'il ambitionnait, chacun applaudit ; c'était le travail qui recevait sa récompense.

» Mais M. Quevenne avait sagement mesuré ses désirs et son ambition. Satisfait de la position honorable qu'il avait acquise, il ne rêva pas une plus grande élévation. Aspirer plus haut, c'eût été rentrer dans les luttes et créer autour de soi les soucis qui les accompagnent, les rivalités qu'on ne manque pas d'y rencontrer et des inimitiés qui ne leur succèdent que trop. M. Quevenne se trouvait content de sa vie tranquille et honorée ; c'était de la modestie ; c'était de la véritable sagesse ; mais, pour cela, il n'avait pas abandonné ses habitudes de travail ; seulement il les gardait inoffensives. Ne menaçant aucune position, ne se heurtant contre personne qu'il pût gêner dans son avancement, il eut le rare bonheur de voir ses travaux accueillis par une bienveillance générale.

» C'est qu'au milieu des diversités, des bizarreries même que comportent les jugements des hommes, il est consolant de voir que l'équité ne s'était pas perdue. Aussitôt que les passions se taisent, l'accord s'établit, et l'on est bientôt unanime pour aimer et admirer ce qui est beau et bon. L'étincelle divine de notre intelligence s'est fait jour, le voile qui la dérobe aux yeux s'est soulevé un instant, et la justice, autrement dit la voix de Dieu, se fait entendre sans contradicteurs.

» Les travaux de M. Quevenne portent tous le caractère particulier de son esprit. Ils n'ont pas été très-nombreux ; il était trop difficile envers lui-même pour les faire connaître avant de les avoir complètement achevés. Ils sont tous vrais et consciencieux ; l'honnêteté de son âme s'y est reflétée tout entière. Les expériences y abondent ; car, avant tout, il voulait avoir la conscience intime de les avoir faites exactes. Ce n'est pas ici le lieu de vous en tracer l'histoire, et cependant ses mémoires sont une peinture si exacte des mérites particuliers de leur auteur que, pour vous le faire connaître lui-même, il me faut au moins vous en citer un entre tous, et vous en montrer la tendance.

» Un jour M. Quevenne entreprend un travail sur le lait ; ce composé si curieux qui est la première nourriture indispen-

sable de l'enfance, que l'homme sait utiliser à son tour, et qui se montre si secourable aux valétudinaires et aux malades : le sujet ne manquait pas d'intérêt ; bien qu'il eût été bien des fois effleuré par les savants. M. Quevenne avait vu tout ce qu'il laissait encore d'incomplet ; il se plut à aborder les nombreuses difficultés d'un travail épineux, et à lutter avec elles. Il y consacra plusieurs années, et multiplia à tel point les expériences, que les travaux réunis de tous ses devanciers en offriraient à peine un pareil nombre. Aussi a-t-il dressé un monument durable, qui se recommande par son utilité non moins que par son mérite scientifique.

» A peine ce grand travail avait-il paru, que l'Administration des hôpitaux en tirait parti pour assurer aux pauvres malades un lait de bonne qualité, et qu'elle s'empressait de donner à M. Quevenne un témoignage de sa satisfaction et de sa gratitude. Plusieurs villes ont suivi ce bon exemple ; en appliquant les procédés analytiques de M. Quevenne, elles ont obligé les marchands à n'apporter, dorénavant, que du lait pur sur les marchés.

» Mais messieurs, ce qui, à nos yeux, a élevé M. Quevenne plus haut que la science ne pouvait le faire, c'est qu'il s'est montré avec toutes les qualités qui font l'homme de bien : simple et modeste dans ses habitudes ; aimant pour sa famille et ses amis ; bienveillant pour tous ; loyal et honnête dans toutes ses actions. Pharmacien des pauvres à l'hôpital de la Charité, on le trouvait toujours lorsqu'il pouvait leur être utile et secourable ; chef de service et chargé de diriger des élèves nombreux, s'il exigeait une scrupuleuse exactitude dans l'exécution de leurs devoirs, il était aussi pour eux un excellent maître et un ami. Membre de la Société de pharmacie, chacun de nous le trouvait en toute occasion plein de bienveillance et de cordialité. Homme privé, il s'est fait des amis de tous ceux qui ont pu pénétrer dans son intimité, et sa mort laisse aujourd'hui, dans bien des cœurs, un vide immense et de douloureux regrets.

» En ce moment, qu'il ne reste sous nos yeux qu'une froide dépouille qu'une fosse sépulcrale va nous cacher, lorsque déjà la terre jetée par l'église a accompli cette terrible séparation ;

» Que le souvenir de cet homme de bien vive dans nos cœurs et s'y conserve précieusement, jusqu'à ce jour où nous serons